

étudier en...

# Belgique



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Recherche  
et de l'Enseignement supérieur



# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## 3 COMMUNAUTÉS, 3 LANGUES OFFICIELLES ET 3 SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- ▶ Communauté française [www.mesetudes.be](http://www.mesetudes.be)
- ▶ Communauté flamande [www.studyinlanders.be/](http://www.studyinlanders.be/)
- ▶ Communauté germanophone [www.ostbelgienbildung.be/](http://www.ostbelgienbildung.be/)

## UNIVERSITÉS/UNIVERSITEITEN

- ▶ 3 cycles d'études :  
bachelier/bachelor, master, doctorat/PhD
- ▶ initiation à la recherche scientifique

## HAUTES ÉCOLES/UNIVERSITIES OF APPLIED SCIENCES/HOCHSCHULEN

- ▶ 2 types de formation :
  - > type court = bachelier professionnalisant/professional bachelor\*
  - > type long = bachelier de transition/academic bachelor + master
- ▶ formations à la fois théoriques et pratiques
- ▶ finalité professionnelle de haute qualification

\* Une année passerelle peut être exigée pour accéder à un master universitaire après un bachelier de type court.

[www.studyinbelgium.be](http://www.studyinbelgium.be)





# DIPLÔMES

## COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

- ▶ Brevet d'enseignement supérieur
- ▶ Bachelier
- ▶ Bachelier de spécialisation
- ▶ Master
- ▶ Master de spécialisation
- ▶ Doctorat

## COMMUNAUTÉ FLAMANDE

- ▶ Bachelor
- ▶ Master
- ▶ Master of Advanced Studies
- ▶ PhD

## COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

- ▶ Bachelor





# INSCRIPTIONS

## DÉLAIS EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

### Universités

▶ **Délais étudiants européens**

- > 31 août = demande d'admission en ligne
- > 30 septembre = inscription définitive

▶ **Délai étudiants non européens**

- > 30 avril

▶ **Procédure**

- > Déposez votre dossier via le formulaire de candidature en ligne.
- > Une fois l'inscription acceptée, terminez la procédure en activant le compte étudiant pour recevoir la carte étudiante et payer les frais d'inscription.

Les étudiants assimilés aux étudiants européens peuvent soumettre leur candidature aux mêmes dates que les étudiants belges et européens uniquement s'ils résident dans un pays membre de l'Union européenne.

### Hautes écoles

▶ **Délai étudiants européens**

- > 30 septembre (sauf indication contraire sur le site de l'école !)

▶ **Délai étudiants non européens**

- > 1<sup>er</sup> mars (sauf indication contraire sur le site de l'école !)

▶ **Procédure**

- > retrait du dossier sur le site de la haute école
- > dépôt du dossier auprès du secrétariat  
(sauf indications spécifiques sur le site de la haute école !)

## DÉLAIS EN COMMUNAUTÉ FLAMANDE

- ▶ varient en fonction de la formation
- ▶ vérifier sur le site de l'institution

## DÉLAIS EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

- ▶ préinscription en ligne jusque mi-juin  
[www.ahs-ostbelgien.be/fachbereiche/  
bildungswissenschaften/aufnahmeverfahren/](http://www.ahs-ostbelgien.be/fachbereiche/bildungswissenschaften/aufnahmeverfahren/)

## CONDITIONS D'ADMISSION

### En Communauté française

#### Obtenir l'équivalence

L'équivalence de votre diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires est obligatoire si vous souhaitez vous inscrire dans une université ou une haute école relevant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

#### Délai

**La date limite d'introduction du dossier auprès de la FWB Bruxelles est fixée au 15 juillet.**

Informations et procédure sur [www.equivalences.cfwb.be](http://www.equivalences.cfwb.be)

### En Communauté flamande

- ▶ inscription sur le site de l'institution
- ▶ pas d'équivalence de diplôme de fin d'études secondaires exigée
- ▶ chaque institution a sa procédure d'inscription et ses dates limites

### En Communauté germanophone

- ▶ inscription sur le site de l'institution jusque mi-juin
- ▶ pas d'équivalence de diplôme de fin d'études secondaires exigée

## RESTRICTIONS D'ACCÈS

### En Communauté française

▶ **Concours d'entrée**

Médecine et dentisterie [www.mesetudes.be/exmd/](http://www.mesetudes.be/exmd/)

- > 1 session par an : août
- > délais d'inscription : mi-juin à mi-juillet

▶ **Examen spécial d'admission**

Ingénieur civil [www.facsa.uliege.be](http://www.facsa.uliege.be)

- > 2 sessions : début juillet et début septembre
- > délais d'inscription : juin et août

▶ **Examen d'entrée**

- > pour toutes les formations artistiques

▶ **Tirage au sort en kinésithérapie, logopédie, audiologie et médecine vétérinaire pour les étudiants non-résidents**

- > début septembre
- > dépôt en ligne (dans une seule institution) via le formulaire de candidature disponible sur le site de l'université/la haute école
- > vérifier la date limite de dépôt du dossier sur le site de l'institution



# 🔍 MOTEURS DE RECHERCHE

## ▶ Rechercher une formation

- > Fédération Wallonie-Bruxelles [www.mesetudes.be](http://www.mesetudes.be)
- > Communauté flamande [www.studyinlanders.be/](http://www.studyinlanders.be/)
- > Communauté germanophone [www.ostbelgienbildung.be/](http://www.ostbelgienbildung.be/)

## ▶ Rechercher une profession

- > <https://metiers.siep.be/>

# 🎓 SITES UTILES

- ▶ [www.belgium.be](http://www.belgium.be)
- ▶ [www.enseignement.be/index.php](http://www.enseignement.be/index.php)
- ▶ [www.studyinbelgium.be](http://www.studyinbelgium.be)







# FRAIS D'INSCRIPTION

## EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

▶ **Université**

> 835 €/an

▶ **Haute école**

> 175 à 224 €/an (formations de type court)

> 350 à 454 €/an (formations de type long)

## EN COMMUNAUTÉ FLAMANDE

▶ 979,60 €/an

## EN COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

▶ 450 €/an





# LOGEMENT

## LOGEMENTS GÉRÉS PAR L'ÉTAT LUXEMBOURGEOIS

► **Bruxelles et Louvain-la-Neuve**

Faites votre demande entre le 15 mai et le 1<sup>er</sup> juillet via  
[logement@mesr.etat.lu](mailto:logement@mesr.etat.lu).



[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)

► **Liège**

Faites votre demande en ligne dès le 1<sup>er</sup> mars sur  
[www.campus.uliege.be](http://www.campus.uliege.be).





# VIE ÉTUDIANTE

## ACEL

L'ACEL (Association des Cercles d'Étudiants Luxembourgeois) vous informe sur tous les aspects de la vie étudiante :

- ▶ logement
- ▶ sécurité sociale
- ▶ jobs
- ▶ stages étudiants



[www.acel.lu](http://www.acel.lu)





# AIDE FINANCIÈRE

## AIDE FINANCIÈRE DE L'ÉTAT LUXEMBOURGEOIS

- ▶ Le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur octroie des bourses d'études et un prêt étudiant à toute personne inscrite dans un programme d'études supérieures et remplissant certaines conditions.
- ▶ L'aide financière est accordée uniquement pour des formations menant à un diplôme reconnu !
- ▶ Contactez le service Aides financières du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur en cas de doute [aide-fi@mesr.etat.lu](mailto:aide-fi@mesr.etat.lu).

### Délais de demande

- ▶ du 1<sup>er</sup> août au 30 novembre (semestre d'hiver)
- ▶ du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril (semestre d'été)

### Formations éligibles

Consultez la rubrique [formations éligibles](http://www.mengstudien.lu) sur [www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu).



### Tout savoir sur la procédure de la demande et les conditions d'octroi

[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)

(avec possibilité de faire une [simulation](#))



Faites votre demande en ligne sur [www.guichet.lu](http://www.guichet.lu) !

MyGuichet.lu

[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)

- ▶ Études
- ▶ Aides financières
- ▶ Vie étudiante



*meng***studien**.lu

by MESR



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Recherche  
et de l'Enseignement supérieur

Contactez le service Information études supérieures du ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur pour vous assurer de la reconnaissance du diplôme envisagé !  
[etudes@mesr.etat.lu](mailto:etudes@mesr.etat.lu)

[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)



**Ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur**

18-20, montée de la Pétrusse • L-2327 Luxembourg • Tél.: 247-88650

E-mail: [etudes@mesr.etat.lu](mailto:etudes@mesr.etat.lu) • [aide-fi@mesr.etat.lu](mailto:aide-fi@mesr.etat.lu)

[www.mengstudien.lu](http://www.mengstudien.lu)

Photos : © [stock.adobe.com](https://www.stock.adobe.com)

Édition 2023/2024